

Sites de CLERMONT- FERRAND- GRENOBLE - NANCY - TOULOUSE - VALENCE

Attention ! Seuls ces 5 sites proposent un aménagement de la scolarité pour le statut AHN.

NB : vous devez avoir sélectionné ces sites lors de la formulation de vos vœux sur parcoursup.

Valence 

Toulouse 

Clermont-Ferrand  Grenoble  Nancy 

**Numéro PARCOURSUP**

**Site de La Prépa des INP souhaité pour la pratique de votre activité artistique de haut niveau :**

A classer ci-dessous selon votre ordre de préférence :

**Prénom**

**NOM**

**Fiche de renseignement pour candidater au**

**Statut ARTISTE HAUT NIVEAU (AHN)**

**ACTIVITE** pratiquée (instrument ou art) : Niveau : Cycle

Structure artistique actuelle (conservatoire, école de musique ou de danse, école d’art…) :

Conservatoire ou école de musique envisagé pour l’année prochaine :

J'atteste l'authenticité des renseignements ci-dessus et m'engage à fournir avec cette fiche :

* Lettre de motivation détaillant le parcours artistique
* Les attestations justifiant le niveau artistique

A le 2025 Signature :

# Fiche et documents à retourner scannés en UN SEUL FICHIER PDF à :

**candidater@la-prepa-des-inp.fr**

**ou sur votre espace RANK’INP** [**https://candidater.la-prepa-des-inp.fr**](https://candidater.la-prepa-des-inp.fr/)

# dès que vous recevrez un courriel vous demandant d’activer votre espace candidat

NB : - Il vous sera également demandé de vous inscrire en ligne à une procédure inte-runiversitaire dans certains sites dont celui de Grenoble.

- Pour celles et ceux qui choisissent **Grenoble** comme site pour la pratique de leur activité, il est demandé de prendre contact avec Madame Schulz (référente AHN) : sophie.schulz@grenoble-inp.fr